



N° 15

07/05/2024



### Animateurs filières

#### Céréales à paille

Sylvie DESIRE / FREDON 64  
sylvie.desire@fdgdon64.fr  
Suppléance : ARVALIS  
a.carrera@arvalis.fr

#### Maïs

Philippe MOUQUOT / CDA 33  
p.mouquot@gironde.chambagri.fr  
Suppléance :  
FREDON 64 / ARVALIS  
sylvie.desire@fdgdon64.fr  
a.peyhorgue@arvalis.fr

#### Oléagineux

Quentin LAMBERT / Terres Inovia  
q.lambert@terresinovia.fr

#### Prairies

Patrice MAHIEU / CDA 64  
p.mahieu@pa.chambagri.fr

### Directeur de publication

Luc SERVANT  
Président de la Chambre Régionale  
Nouvelle-Aquitaine  
Boulevard des Arcades  
87060 LIMOGES Cedex 2  
accueil@na.chambagri.fr

### Supervision

DRAAF  
Service Régional  
de l'Alimentation  
Nouvelle-Aquitaine  
22 Rue des Pénitents Blancs 87000  
LIMOGES

Supervision site de Poitiers

Reproduction intégrale  
de ce bulletin autorisée.

Reproduction partielle autorisée  
avec la mention « extrait du  
bulletin de santé du végétal  
Nouvelle-Aquitaine Grandes  
cultures N°X du JJ/MM/AA »



Edition **Aquitaine**

Bulletin disponible sur [bsv.na.chambagri.fr](https://bsv.na.chambagri.fr) et sur le site de la DRAAF [draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal](https://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal)

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**  
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

## Ce qu'il faut retenir

(Cliquer sur les titres pour accéder directement aux paragraphes)

### Maïs

- **Situation des semis** : d'après Céréobs, environ 50 % des surfaces de maïs d'Aquitaine ont été semées au 6 mai contre 66 % des surfaces en moyenne sur les 5 dernières années. 1/4 des surfaces semées ont levé contre 50 % en moyenne quinquennale.
- **Limaces** : risque élevé en lien avec le printemps très humide.
- **Vers gris** : les captures de papillons se poursuivent.
- **Sésamie** : prévision du 1<sup>er</sup> vol de sésamie au 30 avril du modèle Nona : un vol en avance par rapport à 2023.
- **Taupins** : Présence signalée sur des parcelles dans le Médoc (33).
- **Gros ravageurs** : rapprochez-vous des fédérations de chasse pour définir le moyen de lutte adapté. Signalez vos dégâts sur : <https://esod.chambres-agriculture.fr/signalement>
- **Adventices** : observez vos parcelles
- **Organisation de la campagne de suivi**

**N'oubliez pas d'installer cette semaine les pièges à pyrale, sésamie, *Helicoverpa armigera* et *Spodoptera exigua***

# Prévisions météorologiques (source Météo France)

Prévisions à 7 jours de Météo France :

## Périgueux (24)

MARDI 07	MERCREDI 08	JEUDI 09	VENDREDI 10	SAMEDI 11	DIMANCHE 12	LUNDI 13
						
11° / 17°	10° / 22°	10° / 24°	11° / 26°	11° / 29°	13° / 29°	13° / 24°
▲ 15 km/h	▶ 15 km/h	▶ 15 km/h	◀ 10 km/h	▼ 10 km/h	▼ 10 km/h	▶ 15 km/h

## Bordeaux (33)

MARDI 07	MERCREDI 08	JEUDI 09	VENDREDI 10	SAMEDI 11	DIMANCHE 12	LUNDI 13
						
12° / 18°	11° / 22°	12° / 25°	13° / 28°	13° / 29°	15° / 27°	14° / 23°
▶ 20 km/h 40 km/h	▼ 15 km/h	▶ 15 km/h	▼ 15 km/h	▼ 15 km/h	▶ 15 km/h	▶ 15 km/h

## Mont de Marsan (40)

MARDI 07	MERCREDI 08	JEUDI 09	VENDREDI 10	SAMEDI 11	DIMANCHE 12	LUNDI 13
						
12° / 17°	11° / 22°	9° / 24°	10° / 26°	10° / 29°	12° / 29°	13° / 24°
▶ 15 km/h	▼ 15 km/h	▶ 10 km/h	◀ 15 km/h	▶ 15 km/h	▶ 15 km/h	▶ 15 km/h

## Agen (47)

MARDI 07	MERCREDI 08	JEUDI 09	VENDREDI 10	SAMEDI 11	DIMANCHE 12	LUNDI 13
						
11° / 16°	11° / 21°	10° / 25°	10° / 26°	11° / 30°	13° / 31°	13° / 24°
▶ 20 km/h 45 km/h	▼ 10 km/h	▲ 15 km/h	▲ 15 km/h	▲ 10 km/h	▲ 15 km/h	▶ 15 km/h

## Pau (64)

MARDI 07	MERCREDI 08	JEUDI 09	VENDREDI 10	SAMEDI 11	DIMANCHE 12	LUNDI 13
						
10° / 15°	11° / 21°	10° / 25°	12° / 27°	14° / 30°	16° / 29°	14° / 23°
▶ 25 km/h 45 km/h	▶ 15 km/h	▲ 15 km/h	◀ 15 km/h	▲ 10 km/h	▲ 15 km/h	▲ 15 km/h

# Maïs

## • Stades-Situation des semis

La rédaction de ce bulletin s'appuie sur le tour de plaine maïs réalisé par les opérateurs économiques d'Aquitaine, les organismes de développement et les instituts techniques.

D'après Céréobs, on estime les surfaces semées proche de 50 % au 6 mai soit 15 points de retard par rapport à la moyenne des 5 dernières années. Les premiers semis ont été réalisés dans le Néracais début avril, puis se sont poursuivis en vallée de Garonne et vallée de l'Isle mi-avril. Dans la Haute Lande sur Sables, les semis ont démarré timidement au 4 avril puis franchement à partir du 15 avril. Le Sud Aquitaine a bénéficié des mêmes fenêtres de semis que le Nord-Aquitaine ce qui amène actuellement à constater une certaine homogénéité des stades sur l'ensemble du territoire. Les premières levées ont été observées autour du 18 avril, dans un délai largement supérieur à celui observé habituellement (en moyenne 13 jours pour les premiers semis). CEREOPS estime que moins de 20 % des parcelles ont levé soit 25 points de retard par rapport à la moyenne des 5 dernières années.

## Limaces

**Période de risque** : du semis (attaques dans la ligne de semis) à 6 feuilles. Surveillez les parcelles en TCS ou semis direct, dans les situations avec précédent couvert végétal ou parcelles ayant fortement reverdies, les parcelles très motteuses ;

### **Seuils indicatifs de risque :**

- 5 à 10 limaces par m<sup>2</sup> pour la culture du maïs en piégeage bâche.
- Observations : Présence régulière sous les mottes. Dans le réseau de notre partenaire, 100 % des pièges capturent avec une moyenne de 4 limaces par piège.



**Piège à limaces**  
Crédit Photo : De Sangosse

### **Évaluation du risque**

Risque élevé dans la plupart des situations en raison des conditions météo de l'hiver et du printemps et des conditions actuelles. La présence régulière de repousses hivernales est favorable à ce ravageur.



Il est encore possible d'installer le piège à limaces (bâche de 50 cm sur 50 cm) sur votre parcelle préparée ou semée afin de vérifier la présence de limaces.

## • Vers Gris

**Période de risque** : de la levée à 8-10 feuilles.

**Piégeage** : les premiers vers gris ont été capturés à partir du 20 mars, dès la pose des pièges. L'activité des papillons est en augmentation. Le 30 avril, 32 papillons d'*Agrotis segetum* ont été capturés dans les secteurs Nord 33 – Entre-deux-Mers, Sud 47, Gaves et Sables dans 4 des 7 pièges relevés. 2 papillons d'*Agrotis ipsilon* ont été capturés dans le secteur Sud 47, dans un des 7 pièges relevés.

**Observations** : pas de dégâts visibles actuellement.

## Seuils indicatifs de risque :

- Dès les premiers pieds touchés si les températures sont élevées.

### Évaluation du risque

Risque moyen, surveillez les parcelles, le pic de vol interviendra alors qu'un grand nombre de parcelles seront levées avec des maïs attractifs.



## • Sésamies

**Période de risque** : de 4 feuilles à la récolte.

**Observations** : Premières émergences constatées en cage d'élevage le 30 avril. Première capture réalisée en piège à phéromone à Montardon le 6 mai.

**Date prévisionnelle du vol selon NONA** :

En fonction des conditions climatiques, les dates prévues pour les 30 % et 50 % du vol peuvent évoluer. Le modèle indique que **le seuil de 30 % de vol annonçant le début de la période à risque** est prévu dans 5 jours (11/05) pour le secteur les plus précoces (Vallée des Gaves) jusqu'au 28/05 sur les secteurs les plus tardifs (Ribérac). Le vol serait donc plus précoce qu'en 2023 sous réserve de l'évolution des conditions météorologiques actuelles. (pic de vol en avance de 8 à 10 jours par rapport à l'année dernière).

**Tableau** : prévision du modèle NONA au 30 avril 2024 pour le vol de 1<sup>ère</sup> génération de sésamie.

Département	Secteur	Début vol (0,1%)	30% du vol	50% du vol	100% du vol
Gironde	Blayais	28/04	18-19/05	21-22/05	
Pyrénées-Atlantiques	Vallée des gaves	18/04	10-11/05	18-19/05	
	Pau/Plaine de Nay	24/04	17-18/05	21-22/05	
Landes	Pays d'Orthe	20/04	15-16/05	19-20/05	
	Chalosse	20/04	14-15/05	17-18/05	
	Haute Lande	22/04	15-16/05	19-20/05	
Lot-Et-Garonne	Vallée du Lot	29/04	19-20/05	22-23/05	
	Vallée de la Garonne	21/04	13-14/05	18-19/05	
Dordogne	Bergeracois	30/04	26-27/05	31/05 -1/06	
	Ribéracois	01/05	27-28/05	1-2/06	

## • Taupins

**Période de risque** : du semis à 8-10 feuilles.

**Observations** : pas de dégâts signalés sur les premiers semis pour le moment, mais des larves sont observées dans les lignes de semis (Talais 33).



Larve de Taupins  
près d'un grain d'orge  
Crédit photo : Ph MOUQUOT

## • Gros ravageurs

**Période de risque** : du semis à la récolte.

**Observations** : Dégâts de corvidés sur la commune de Bergerac ayant détruit une parcelle. Quelques dégâts diffus de sangliers sur l'ensemble de l'Aquitaine.

### Évaluation du risque :

La présence des gros ravageurs doivent être signalées à la Fédération de chasse de votre département. un signalement peu se faire sur <https://esod.chambres-agriculture.fr/signalement>

### • Adventices

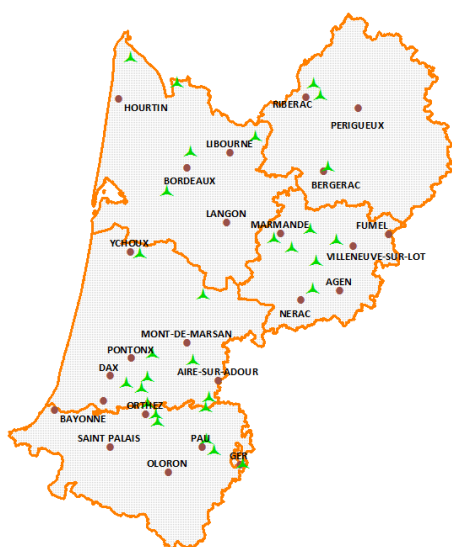
**Observations :** Les températures fraîches ralentissent les levées d'adventices. Rappelons que les conditions d'humidité des sols jouent un rôle primordial dans le choix de la méthode de gestion des adventices.

### Évaluation du risque :

Pour la grosse vague de semis réalisée entre le 20 et le 30 avril, la mise en œuvre de moyens de désherbages alternatifs tels que la herse étrille ou la houe rotative a été possible concomitamment au semis. Actuellement aucune fenêtre de désherbage mécanique ne se dégage compte tenu des cumuls pluviométriques sur la région. Pour affiner vos réglages consultez [Désherbage mécanique - Agriconnaissances.fr](#)

### • Organisation de la campagne 2024

En 2024, l'évaluation du risque pour la culture du maïs sera réalisée avec 5 outils :



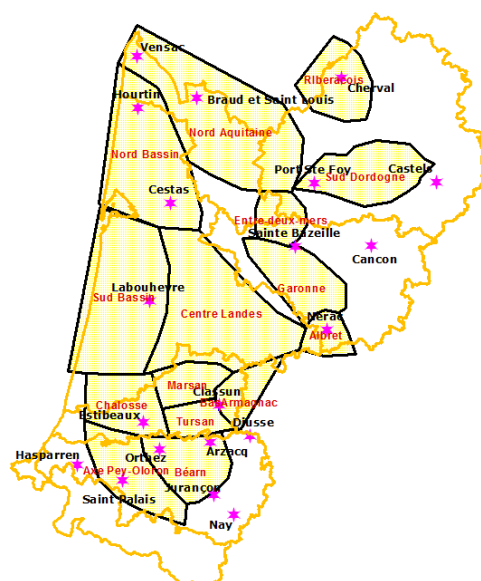
- **des observations hebdomadaires** avec un réseau de 20 parcelles de références réparties sur l'Aquitaine (dans la mesure où elles seront toutes implantées) et 10 stations météo réparties sur l'ensemble de l'Aquitaine.

- **un tour de plaine** réalisé par les organismes économiques d'Aquitaine (voir la répartition ci-contre).

Les tours de plaine par petites régions permettent de recenser les informations sur l'état sanitaire du maïs ainsi que sur la flore adventice présente dans les parcelles de maïs : plus globalement grâce aux visites effectuées par les conseillers de terrain qui font remonter l'information ; plus localisée grâce au découpage en petites régions.

- **un réseau de piégeage**

Le réseau de piégeage (Sésamie, Pyrale, Heliothis, Vers gris, Diabrotica) permet de suivre le vol de ces ravageurs et leur évolution.



Les pièges à pyrale, sésamie, *Helicoverpa armigera* et *Spodoptera exigua* doivent être mis en place dès cette semaine

#### - un outil de modélisation

Le modèle **NONA** permettra d'anticiper le vol de sésamies en ciblant les stades clés de son développement.

#### - Le suivi des adventices

- o un tour de plaine qui servira d'appui pour la présentation de la biologie des adventices au moment où elles apparaissent ;
- o la réalisation de diagnostics VigieFlore® (enquête de terrain sur la flore restante un mois après le dernier désherbage) ;
- o une communication sur les techniques alternatives car l'innovation en matière de machinisme constituera toujours une voie à développer et à fiabiliser, pour limiter le recours aux herbicides. [Désherbage mécanique - Agriconnaissances.fr](https://www.agricultures.fr/actualites/actualites/147444-Desherbage-mecanique)

## Guide Maïs

### Guide de l'observateur Céréales à paille pour vous aider

Un Guide de l'Observateur Maïs a été édité par le réseau des BSV Grandes cultures Nouvelle-Aquitaine. Il permet de mettre en place des observations sur votre exploitation, avec des protocoles d'observations pour chaque pathogène, des détails et photos d'identifications, des astuces d'observations et des éléments de comparaison avec d'autres pathogènes. Vous y trouverez aussi des informations sur les facteurs favorisant le pathogène et les méthodes prophylactiques à mettre en place pour limiter l'installation ou le développement du pathogène. Ce guide est composé à la fois :

- de fiches générales qui rappellent les bonnes pratiques d'observations, les outils d'aides à l'analyse de risque (modèles, grille de risques...),
- de fiches individuelles par bio-agresseur qui permettent d'identifier les bio-agresseurs et leurs symptômes, d'éviter les confusions, ... pour affiner l'analyse de risque et la gestion des parcelles.

Vous pouvez **télécharger le guide complet et/ou les fiches individualisées par pathogène** : [Guide observateurs Maïs](#)

### Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Grandes cultures / Edition Aquitaine sont les suivantes :

ARVALIS Institut du Végétal, ASTRIA64, CDA 24, CDA 33, CDA 40, CDA 47, CDA 64, Terres Inovia, Ets Sansan, Euralis, FREDON 64, FREDON Nouvelle-Aquitaine, GRCETA SFA, Groupe Maisadour, Gaïa Care Consulting, La Périgourdine, Lur Berri, SCAR, Groupe Terres du Sud, Viti Vista

*Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).*

*" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".*